Le Parisien jeudi 22 avril 1999

Publicado no

▶ Charles, 81 ans, remarche sans sa canne

« J'ai testé le traitement par champ magnétique »

DEPUIS quatre ans, Charles, en retraite à Cannes, souffrait d'une arthrose aux deux genoux très invalidante. « Dès que j'étais en position debout, je souffrais beaucoup. Je ne pouvais marcher qu'avec des béquilles. Même faire quinze mètres chez moi, c'était très difficile. J'ai dû acheter un petit scooter électrique pour me déplacer. » Antalgiques, anti-inflammatoires, kinésithérapie... Charles avait tout essayé à l'exception de la pose de prothèse aux genous qu'il a toujours refusée : « A mon âge, avec en plus des problèmes cardiaques, on ne prend pas le risque de telles opérations. »

Il y a un an, son épouse repère une publicité sur un nouveau traitement par champ magnétique. « J'ai attendu que la technique soit pratiquée dans ma ville pour l'essayer. Le médecin qui m'a reçu était sceptique car selon lui, mon arthrose était trop avancée. Mais moi, je voulais essayer. C'est une technique qui n'engendre aucun effet secondaire. Ça ne bousille pas l'estomac comme les médicaments. »

Après neuf séances d'une heure sur le genou droit et douze séances sur le genou gauche — « on vous met un appareil au-dessus des genoux, on ne sent rien du tout » — Charles a senti les résultats. « Une dizaine de jours après, j'ai senti les effets. J'ai pu remarcher sans ma canne. Et maintenant, je peux circuler à la maison, faire 250 mètres à pied. » Un petit miracle, dont Charles espère qu'il va durer.

Propos recueillis par C.TH.

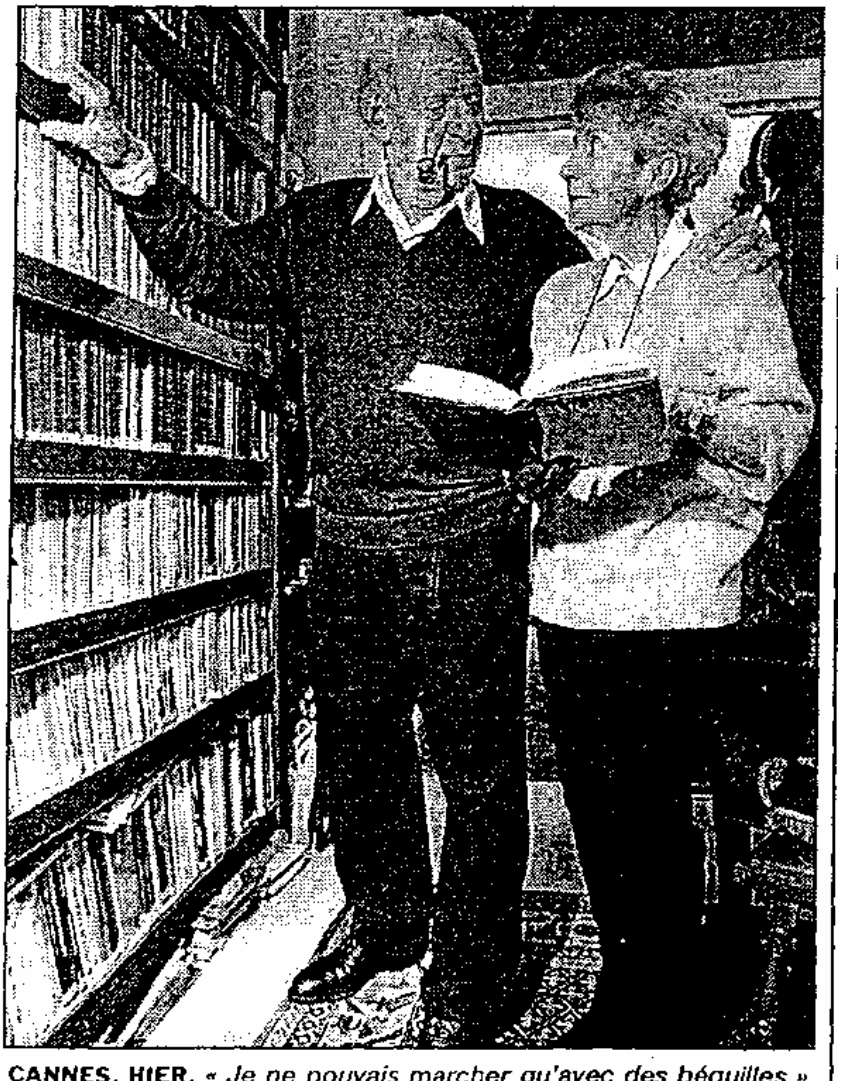

CANNES, HIER. *« Je ne pouvais marcher qu'avec des béquilles », avoue Charles, ici avec son épouse. Après avoir tenté le nouveau traitement, cet homme qui souffrait d'une arthrose aux deux genoux, a pu soudain remarcher sans canne.* (Photo Léa TOSCANI.)